FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2025 / 2026

Adhérents

NOM _____ PRENOM _____ F ☐ M ☐

Né(e) le _____ Ceinture _____

Adresse _____

_____

Représentant légal

NOM _____ PRENOM _____

Adresse (si différente de l'enfant) _____

_____

Adhérent _____ Portable 1 _____ Portable 2 _____

Mail _____ @ _____

IMPORTANT

Personne à contacter en cas d'**URGENCE**: _____ _____

Souhaitez-vous nous faire part d'informations complémentaires relatif à la santé de l'adhérent ? :

.....

Droit à l'image

Le Dojo Saint Germanais peut être amené à prendre en photo l'adhérent lors de l'entrainement ou manisfestations sportives et à utiliser celle-ci sur le site internet du club et les réseaux sociaux.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Dojo Saint Germanais qui est affiché dans les locaux.

Fait le _____ à _____

Signature obligatoire

_____

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par l'association Dojo Saint Germanais pour les besoins du bon déroulement de l'inscription à l'association ainsi qu'à la FFJDA. Ces données sont conservées pendant le temps de l'adhésion à l'association et pour une durée maximale d'un après la non ré-adhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant dojostgermanais@gmail.com

RÉGLEMENT

Catégories	Années de Naissance	Cotisations	Licence	Passeport (obligatoire à partir de Mini-poussins)	Location Kimono
Eveil Judo	2020 et 2021	130 €	46 €		10 €
Mini-poussins et Poussins	2019, 2018, 2017 et 2016	160 €	46 €	8 €	
Benjamins à Vétérans	à partir de 2015	210 €	46 €	8 €	
Taïso	à partir de 2015	110 €	46 €		
Jujitsu	à partir de 2011	160 €	46 €		

La licence annuelle est payable en une seule fois au début de l'année (***la licence doit être signée avant le 1er cours***)
Passeport à acquerir la première année et valable 8 ans.

Tarifs dégressif si plusieurs inscriptions.

Réglement par chèques : Possibilité de payer en 3 versements à remettre au bureau lors de l'inscription Les chèques seront encaissés : le premier à l'inscription (premier trimestre de cotisation + licence + passeport si besoin), le deuxième fin décembre 2025 et le troisième fin mars 2026.

Encadré réservé au Bureau

Réglement
☐ 1 fois ☐ 3 fois

Certificat Médical ☐ Attestation Mineur ☐ Attestation Qs Sport ☐

	Montants
Cotisations	
Septembre	€
Décembre	+ €
Mars	+ €
Licence	+ €
Passeport ☐ OUI ☐ NON	+ €
Location Kimono	+ €
Réduction 2ème adhérent	- €
Réduction 3ème adhérent	- €
TOTAL	= €